

Introduction

D'un côté, les réglemmentaristes. De l'autre, les abolitionnistes. Ces derniers discutent depuis la fin du XIX^e siècle la validité, morale et sanitaire, du système réglemmentariste fondé sur la distinction entre deux catégories de prostituées : les « filles soumises », inscrites sur les registres de la police des mœurs, qui exercent la prostitution en maisons closes (« filles en maison ») ou racolent dans la rue (« filles éparses » ou « cartées ») ; les « clandestines » qui, contrairement aux « inscrites », échappent au contrôle de l'administration locale, et font l'objet d'une répression policière. Les réglemmentaristes reconnaissent la prostitution comme un « mal nécessaire ». Les abolitionnistes s'opposent au fatalisme qui entoure la « double morale » et justifie la patente accordée aux maisons closes.

Le système réglemmentariste est ébauché sous le Consulat. Il constitue l'un des héritages des conquêtes napoléoniennes. Les règlements sur la prostitution bourgeonnent dans la première moitié du XIX^e siècle dans la plupart des grandes villes d'Europe, dont Paris, Genève et Bruxelles. Les pratiques administratives de la réglementation de la prostitution sont théorisées au début de la Monarchie de juillet par le Français Alexandre Parent-Duchâtelet, dans une somme d'anthropologie sociale¹. L'influence du livre est immédiate. La validité des chiffres et des arguments sont discutés tout au long du XIX^e siècle.

Le débat public sur le contrôle de la prostitution est lancé par une féministe anglaise, Josephine Butler, au moment où le « système français » de tolérance et de surveillance de la débauche est implanté en Angleterre, à la suite de l'adoption des *Contagious Diseases Acts* (CDAActs, 1864, 1868, 1869). Plusieurs villes de garnison se dotent de règles administratives (contrôle policier, visite médicale obligatoire) sur la prostitution, afin de protéger les soldats des infections vénériennes. Mais alors qu'en Europe continentale, la prostitution, sans existence légale, n'est régie que par des règlements administratifs de police, en Angleterre, le vote des CDAActs par le Parlement l'érige en institution officielle et légalisée. Avec Josephine Butler, le mouvement abolitionniste se concentre sur la suppression des maisons closes ainsi que sur la condamnation du contrôle sanitaire et policier de la prostitution. Mais, avec le temps, le débat public évolue vers la question plus générale des politiques

1. PARENT-DUCHÂTELET Alexandre, *De la prostitution dans la ville de Paris, considérée sous le rapport de l'hygiène publique, de la morale et de l'administration...*, 1836, texte présenté et annoté par Alain CORBIN, Paris, Le Seuil, 1981.

de prise en charge de la prostitution, perçue comme une problématique sociale. Bien que relevant de réglementations locales dans la plupart des grandes villes d'Europe, la prostitution est portée, tout au long du xx^e siècle, à l'agenda politique des assemblées parlementaires et des institutions supranationales officielles par le mouvement abolitionniste.

La participation des féministes au débat public sur la prostitution est au cœur de cette recherche. Si les premiers mouvements défendant l'égalité des droits sont encore balbutiants lorsque Josephine Butler arrive en Europe, ils n'en constituent pas moins des espaces de sociabilité et d'échanges au sein desquels la cause abolitionniste circule et finit par s'ancrer. Est-ce à dire que l'adhésion des féministes à l'abolitionnisme a toujours été de soi ? La bipolarisation du débat public sur la prostitution (pour ou contre la réglementation) au cours du premier xx^e siècle, au sein duquel les féministes ont pris part d'une seule voix, tend à le faire croire. Pourtant, lorsqu'on scrute à la loupe les sources sur les mouvements féministes, on perçoit vite que leur engagement abolitionniste n'a du consensus que les atours. Le mouvement abolitionniste, composé d'une diversité de forces vives issue des élites sociales et intellectuelles d'Europe, n'est à l'origine ni féministe, ni même féminin. Celles qui s'y risquent rencontrent une kyrielle de résistances qu'elles devront contourner. Aussi, au-delà des apparences d'unanimité au sein de la controverse publique, l'approche abolitionniste fait débat dans les cercles féministes. Elle provoque une constellation de discours issus de registres différents (symbolique, scientifique, moraliste et pragmatique). Derrière les formes archétypales et redondantes du récit, une myriade d'approches féministes de la prostitution se révèle.

En affrontant les lieux masculins du pouvoir (milieux militants, instances médicales et militaires, police, pouvoirs publics), les féministes abolitionnistes sont confrontées à des adversaires d'autant plus redoutés et redoutables qu'ils disposent d'armes qu'elles n'ont pas : légitimité de la parole, force de l'expertise, droits politiques². Les féministes l'ont compris qui tentent, malgré tout, et au-delà du débat de fond, de faire de la cause abolitionniste l'une des clés ouvrant les voies d'accès vers l'espace public. Elles ont à démontrer qu'elles aussi savent manier les instruments du contrôle social. Le défi se révèle d'autant plus difficile que ce terrain politique est glissant. Comme le souligne Michel Foucault, « dans les relations de pouvoir, la sexualité n'est pas l'élément le plus sourd, mais un de ceux, plutôt, qui est doté de la plus grande instrumentalité : utilisation pour le plus grand nombre de manœuvres, et pouvant servir de point d'appui, de charnières aux stratégies les plus variées³ ». La prostitution, élevée au rang de problématique sociale, draine une multitude d'enjeux, dépassant de loin les prémisses du débat public : mobilité des populations, genre et normes sociales, protection de la jeunesse, préoccupations sanitaire et sécuritaire, motifs financiers, coopéra-

2. WALKOWITZ Judith, « Male Vice and Feminist Virtue: Feminism and the Politics of Prostitution in Nineteenth-Century Britain », *History Workshop*, n° 13, 1982, p. 80.

3. FOUCAULT Michel, *Histoire de la sexualité*, t. 1 : *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976, p. 126 et sq.

tion internationale, etc. Les féministes auront à se positionner sur les projets politiques de contrôle social qu'ils inspirent, tout en restant à peu près fidèles à une ligne de conduite « morale » comme gage d'égalité.

La prostitution réglementée ne mobilise pas les foules. D'autres thèmes, comme celui de la « traite des blanches », médiatisés à coup de scandales, propulsent la cause abolitionniste sur la scène publique internationale. Les organisations internationales de femmes, s'affichant comme les principales héritières de la pensée butlérienne, concentrent leurs efforts de lobbying auprès de la SDN, puis de l'ONU. La convention internationale sur la répression de la traite des êtres humains et l'exploitation de la prostitution d'autrui, approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 1949, représente, aux yeux des leaders abolitionnistes, l'aboutissement de plus d'un demi-siècle de luttes. Le texte de celle-ci a été rédigé sur la base de quatre accords internationaux préalables (1904, 1910, 1921, 1933) et d'un projet de convention préparé par la SDN en 1937. Les Nations Unies déclarent : « La prostitution est incompatible avec la dignité et la valeur de la personne humaine et met en danger le bien-être de l'individu, de la famille et de la communauté⁴. » Elle n'est pas considérée comme un délit, mais son exploitation par autrui est poursuivie⁵. Pour Wanda Grabinska, féministe active au sein de la commission de la morale du Conseil international des femmes (CIF), cet accord marque, sur le plan idéologique, « une grande victoire pour les principes abolitionnistes » ainsi « qu'une grande étape dans l'histoire de ce mouvement ». En revanche, elle se dit profondément déçue par l'application pratique, partielle vu l'adhésion limitée de quelques pays, de la convention internationale. Au-delà des lenteurs administratives et des freins politiques, elle attribue cet échec à une législation nationale qui, trop souvent fondée sur une « différenciation morale des sexes », se révèle incompatible avec les principes de l'accord international. L'abolition des vieilles réglementations, obtenue localement suivant des chronologies décalées, n'a pas empêché la prolifération de pratiques répressives à l'égard des prostituées. Wanda Grabinska les condamne, au nom des principes féministes⁶.

Elle reproche aux mouvements féministes de ne pas avoir dénoncé « énergiquement » le maintien d'un système de régulation basé sur le couple « contrôler et punir ». Elle pointe tout spécialement du doigt l'indifférence des femmes, qui, malgré leurs droits politiques, n'ont pas cherché à y remédier dans leur propre pays. Pour elle, « on ne peut expliquer l'absence de réaction des femmes dans ce domaine que par leur ignorance de ce problème ou par la répugnance à l'aborder : pour la majorité d'entre elles, ce sujet reste "tabou"⁷ ». L'auto-critique de Wanda Grabinska est féroce. Elle mérite

4. *International Convention for the Suppression of the Traffic in Persons and of the Exploitation of the Prostitution of Others*. Lake Success, New-York, 21/03/1950.

5. GAZAN Freddy, « La convention de New-York du 21 mars 1950 pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui », in *La prostitution, quarante ans après la Convention de New-York*, Bruxelles, Bruylant, 1992, p. 23.

6. CARHIF, Fonds CIF, commission de la morale, *Allocution prononcée par W. Grabinska* (08/06/1957).

7. *Ibid.*

un retour historique sur la façon dont les campagnes féministes contre la prostitution réglementée ont été conduites tout au long des XIX^e et XX^e siècles, y compris à l'issue de la « victoire abolitionniste » marquée par la convention internationale de 1949. Quelles sont les implications sociopolitiques (acquis émancipatoires et effets pervers au regard des rapports sociaux entre les sexes⁸) de la croisade féministe qui vise, tout au long du XX^e siècle, au nom de l'égalité morale entre les sexes, à combattre la licence masculine, potentiellement source de menace, violence ou contamination, nécessitant restreinte et contrôle⁹ ?

Cette étude prend pour point de départ l'émergence de la critique du système réglementariste (années 1860). Au-delà des bornes chronologiques marquées par l'abolition de la prostitution officielle en Suisse (1925), en France (1946) et en Belgique (1948), la recherche couvre un siècle de débat public sur la prostitution, qui traverse la première vague du féminisme (jusqu'aux années 1960).

Une histoire croisée

Le débat public sur la prostitution se déroule à plusieurs niveaux, avec des interlocuteurs différents : auprès des instances officielles ou associatives internationales, au sein de l'État-nation, mais aussi au niveau local. Dans un mouvement de va-et-vient, se forgent et évoluent les conceptions féministes des sexualités jugées « irrégulières », dont les implications socio-politiques varient d'un pays à l'autre, voire d'une région à l'autre. Comment localiser les lieux de la production des discours, les rapports d'influence, les points de départ et d'arrivée des éventuels transferts entre ces niveaux d'échelle¹⁰ ? L'histoire croisée est au cœur de cette recherche. Elle revêt plusieurs formes.

En premier lieu, l'histoire des féminismes se prête bien à une approche « croisée » entre les différents paliers du débat public (local, national, international). Il se révèle en effet impossible de faire l'impasse sur le jeu des féministes, qui consiste à pousser leurs revendications d'un espace public à un autre, selon que le contexte leur semble propice ou non. Cette stratégie des niveaux d'échelle est essentielle aux mouvements abolitionnistes et féministes. Elle se concrétise quelquefois par l'adoption d'une organisation fédérative (Fédération abolitionniste internationale, Conseil international des femmes, Alliance internationale pour le suffrage des femmes) composée de comités nationaux ou locaux affiliés, dont les animatrices explorent tout au long du XX^e siècle les potentialités et les limites. Le face à face entre les configurations locales, nationales et internationales du débat public donne à voir le poids des options tactiques, qui leur sont étroitement liées, sur la destinée

8. Approche des *politics of gender* ou du *gender of politics* selon OFFEN Karen, « Defining Feminisms: A Comparative Historical Approach », *Signs*, vol. 14, n° 1, automne 1988, p. 142.

9. Question inspirée par la lecture de WALKOWITZ Judith, « Male Vice and Feminist Virtue », art. cité, p. 79-93.

10. REVEL Jacques (dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Le Seuil-Gallimard, 1996.

abolitionniste, universelle par principe. L'attention est portée tout à la fois sur les connexions/réseaux (histoire supranationale) et les traits communs/divergences (histoire nationale, régionale ou locale) entre des féministes de cultures différentes, selon les lieux de la controverse¹¹.

Le choix de la Belgique, la France et la Suisse, comme trois « terrains d'observation », vient compléter cette première approche. La sélection de ces accroches nationales est constitutive de la démarche de la recherche. Le projet, inscrit dans le cadre d'une cotutelle de thèse entre l'université catholique de Louvain et l'université d'Angers, s'est enraciné d'emblée sur les lieux des premières investigations, la Belgique et la France. Ces prospections se sont naturellement prolongées en Suisse, quartier général de l'abolitionnisme¹². La sélection de ces trois pays est corrélée à la thématique de la recherche, autrement dit, elle résulte de l'observation historique des liens entre les mouvements et les personnes de pays voisins. Les mobilisations féministes belges, françaises et suisses sont étudiées à travers leurs réseaux intellectuels et leurs membres parce qu'intégrées à l'univers culturel francophone, élargi au niveau international par l'usage du français comme langue de contact des premiers militants et philanthropes.

Les choix qui ont présidé à cette histoire croisée n'ont toutefois pas été sans générer des tensions au fil de la recherche, particulièrement entre la volonté de suivre les réseaux au niveau international, sans pouvoir déterminer par avance où ces réseaux mèneront, et le choix initial de focaliser l'attention sur trois terrains d'observation. Au niveau international, le focus sur l'Europe continentale francophone tout au long du xx^e siècle empêche parfois de voir ce qui se trame ailleurs. La vision du débat public international, en ce sens, est tronquée; mais ce n'est pas là l'objet de la recherche. Au moment de la lecture, il faut donc bien avoir en tête les limites du prisme; c'est bien le déploiement des actions des féministes belges, françaises et suisses que nous suivons, à tous les niveaux d'échelle, y compris au niveau international, qui constitue en lui-même un quatrième terrain d'observation. Dépasser le cadre d'une démarche comparative stricte, au profit d'une analyse quadripartite (international/Belgique/France/Suisse), se révèle riche à plus d'un titre. Elle permet de multiplier les points de vue sur l'objet de la recherche, d'expérimenter une méthodologie originale, de pallier aux manques de sources, donc de rebondir face aux zones d'ombre de l'histoire, incontournables lorsqu'on se penche sur près d'un siècle de débat public.

11. TAYLOR ALLEN Ann, « *Lost in translation? Un regard transnational et comparatiste sur l'histoire des femmes* », in COVA Anne (dir.), *Histoire comparée des femmes*, Paris, ENS éditions, 2009, p. 85 ; PEDERSEN Susan, « Histoire comparée et histoire des femmes : convergences et différences », in COVA Anne (dir.), *Histoire comparée des femmes, op. cit.*, p. 119.

12. Michaël Werner et Bénédicte Zimmerman, dans leur article sur l'histoire croisée, explicitent le poids du chercheur sur la comparaison, celui-ci étant « *partie prenante du champ d'observation* », contenu de son expérience historique, de ses savoirs, de sa langue, etc. WERNER Michaël, ZIMMERMAN Bénédicte, « Penser l'histoire croisée : entre empirie et réflexivité », in WERNER Michaël, ZIMMERMAN Bénédicte (dir.), *De la comparaison à l'histoire croisée*, Paris, Le Seuil, 2004, p. 17.

Qu'il s'agisse de l'histoire des mouvements sociaux ou de l'évolution du droit, la comparaison révèle des chronologies décalées. Elle dévoile aussi des particularismes. Comment la problématique sociale de la prostitution se traduit-elle sur le terrain national ou local ? La posture choisie suppose une souplesse méthodologique, permettant de rendre compte, au-delà d'un comparatisme strict, de la complexité de l'objet d'histoire. Il en va du débat public sur la prostitution comme d'une poupée russe : si, au regard de la problématique internationale, cela a du sens de choisir comme lieux d'observation la Belgique, la France et la Suisse, il ne faut pas oublier qu'en deçà de la représentation nationale et des enjeux qui lui sont propres, comme par exemple l'adaptation des législations aux prescriptions internationales, les réglementations sur la prostitution sont locales ; les contestations qu'elles suscitent naissent bien souvent du scandale. La bataille abolitionniste se développe avec un ancrage régional fort, donnant parfois à voir des cultures revendicatives très différentes.

C'est particulièrement vrai pour la Suisse. La controverse sur la prostitution ne manque pas de soulever des enjeux nationaux importants, au premier chef desquels on note l'unification de la loi criminelle de 1937 (décrétée en 1942¹³). Toutefois, vu la grande autonomie des cantons résultant du vieux confédéralisme helvétique, l'entité nationale n'est pas toujours le niveau d'analyse le plus pertinent. Les disparités régionales sont significatives. Les mouvements sociaux de Suisse romande et alémanique ne se nourrissent pas des mêmes inspirations. La problématique elle-même a exigé une focalisation occasionnelle, selon le niveau d'échelle, sur le dernier bastion réglementariste de la Suisse avant la Première Guerre mondiale : Genève. Le caractère international de la ville, le dynamisme des mouvements féministe et abolitionniste genevois, y compris sur la scène internationale, ainsi que la proximité de la population militante locale avec *l'intelligentsia* francophone des pays voisins, ont conforté ce choix.

Il existe des « affinités entre histoire des femmes et du genre et méthode comparative, affinités qui résultent de la dimension internationale et transnationale des mouvements de femmes [du passé comme du présent], d'une pratique historienne plus volontiers ouverte à l'interdisciplinarité [...] et d'un questionnement commun par-delà les frontières » écrit Françoise Thébaud¹⁴. Innovante à bien des égards, l'histoire des féminismes, pensée dans une perspective comparée ou transnationale, lance plusieurs défis, parmi lesquels : valider l'usage du terme « féminismes » et penser ses périodisations ; pallier aux lacunes dans les archives¹⁵.

13. GERODETTI Natalia, « «Lay Experts»: Women's social purity groups and the politics of sexuality in Switzerland 1890-1915 », *Women's History Review*, vol. 13, n° 4, 2004, p. 588. Le confédéralisme Suisse n'empêche pas de prendre pour terrain d'étude l'entité nationale en matière de politique des sexualités. Voir par exemple : GERODETTI Natalia, *Modernising Sexualities. Towards a Socio-Historical Understanding of Sexualities in the Swiss-Nation*, Bern, Peter Lang, 2005.

14. THÉBAUD Françoise, préface d'Anne COVA (dir.), *Histoire comparée des femmes, op. cit.*, p. 9-10.

15. Sur l'approche comparée des mouvements féministes : EVANS Richard J., *The Feminists: Women's Emancipation Movements in Europe, America and Australasia, 1840-1920*, Londres, Croom Helm,

Des féminismes

Face à la diversité des militantismes, comment valider l'utilisation historique du terme « féminisme », sitôt qu'on se propose d'en faire l'histoire croisée ? L'origine du mot est aujourd'hui bien connue : l'adjectif « féministe », issu du vocabulaire médical pour désigner la féminisation du sujet masculin, naît dans son acception moderne (mais dans un sens dévoyé) en 1872 sous la plume d'Alexandre Dumas fils. Il se propage dans les années 1890, comme synonyme de l'émancipation des femmes, défendue par des personnalités, des associations, des journaux en Europe qui s'intensifient, se diversifient, s'internationalisent, et se proclament quelquefois féministes¹⁶. Le mouvement féministe, étiqueté selon les lieux et les époques comme « radical », « réformiste », « bourgeois », « socialiste », « chrétien » ou « libre-penseur », se décline à l'infini, suivant les associations, les tendances, les charismes, les alliances, les mobiles et les stratégies. Plutôt que de s'en tenir au critère relatif et controversé de l'auto-appellation, il convient, dans le cadre de cette recherche, de prendre concrètement la mesure de la participation des personnalités et des associations qui, dans le débat public, analysent la prostitution au prisme de la problématique de l'égalité des droits.

La cause abolitionniste, portée par la féministe anglaise Josephine Butler, est de celles qui activent à la fin du XIX^e siècle une coopération internationale autour de « la conscience de l'oppression spécifique des femmes et la revendication partielle ou totale d'égalité entre les sexes¹⁷ ». Parallèlement, elle rallie, avec une certaine unanimité, les mouvements féministes naissants. Pour autant, ceux-ci ne constituent pas les seules forces vives de l'abolitionnisme. Il y a autant de lectures que d'engagements abolitionnistes. Les visions humanitaires, morales, religieuses, libérales et féministes, aussi différentes soient-elles, convergent vers la condamnation de la prostitution réglementée. La distinction entre celles-ci demeure quelquefois inextricable. L'alliance constitue sa stratégie dominante. Tant que le plus grand dénomina-

1976; OFFEN Karen, *European Feminisms 1700-1950. A political history*, Stanford University Press, 2000 (traduit en français: OFFEN Karen, *Les féminismes en Europe 1700-1950*, Rennes, PUR, 2012); PALETSCHICK Sylvia, PIETROW-ENNKER Bianka (dir.), *Women's Movement in Europe in the 19th Century. A Comparative Perspective*, Stanford, Stanford University Press, 2004. Sur le lien entre féminismes et cultures politiques nationales: COHEN Yolande, THÉBAUD Françoise (dir.), *Féminismes et identités nationales. Les processus d'intégration des femmes en politique*, Lyon, Programme Rhône-Alpes Recherches en Sciences humaines, 1998. Sur les associations internationales de femmes: RUPP Leila, *Worlds of Women. The Making of an International Women's Movement*, Princeton, Princeton University Press, 1997; GUBIN Éliane, VAN MOLLE Leen (dir.), *Des femmes qui changent le monde: le Conseil international des femmes*, Bruxelles, Racine, 2005. Sur les réseaux internationaux féministes: CARLIER Julie, *(Trans)national networks, political identities and individual trajectories. A social history of Belgian first wave feminism (ca. 1890-1918)*, thèse de doctorat en histoire, UG, 2010 (inédite). Pour une analyse historiographique plus complète, lire: COVA Anne (dir.), *Histoire comparée des femmes, op. cit.*; ALLEN Ann Taylor, COVA Anne, PURVIS June (dir.), *International Feminisms*, vol. 19, n° 4, *Women's History Review*, septembre 2010.

16. BARD Christine, *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes 1914-1940*, Paris, Fayard, 1995, p. 21-22; OFFEN Karen, « Sur les origines des mots "féminisme" et "féministe" », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 34, n° 2, juillet-septembre 1987, p. 492-496.

17. THÉBAUD Françoise, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Paris, ENS éditions, 2^e éd., 2007, p. 92.

teur commun de la coalition abolitionniste (la fermeture des maisons closes) apparaît à l'horizon lointain, cette manœuvre fédérative est efficace. En revanche, dès que l'association aborde des questions connexes, elle explose. L'adversité révèle les rapports de force. Dans le débat public sur la prostitution, les féminismes sont continuellement en relations. À chaque niveau d'échelle, ils sont étudiés comme tels, autrement dit à l'aune des arguments de leurs alliés et de leurs adversaires.

Mouvement féministe n'est pas synonyme de mouvement féminin. Particulièrement sur un sujet réputé « tabou » comme la prostitution, les soutiens masculins sont précieux et appréciés des féministes. Jules Pagny, Albert du Chastain, Léon Richer, Yves Guyot, Charles Secrétan, Louis Bridel, Auguste de Morsier : sur la scène belge, française, suisse ou internationale, ces abolitionnistes convaincus marquent durablement l'associationnisme féministe ou la pensée militante¹⁸. Stratégiquement, les féministes abolitionnistes ne rechignent jamais à l'action mixte. Celle-ci co-existe toutefois avec une volonté de montrer qu'elles savent mieux que quiconque, en vertu d'une sororité revendiquée et, contradictoirement, d'une expertise morale toute féminine, se positionner légitimement dans l'espace public sur des problématiques sociales comme la prostitution. Dans cet esprit, la croisade abolitionniste se construit initialement sur l'idée de « révolte féminine », espérée par la féministe Josephine Butler. Les mouvements de femmes qui gravitent autour de la Fédération abolitionniste internationale ne se revendiquent toutefois pas tous du féminisme. Certains fortifient une vision très sexuée de l'action sociale. D'autres cependant, en mobilisant des pratiques de contestation originales et actives (pétition, prise de parole, etc.), détiennent un certain potentiel subversif. Sur la forme, et parfois sur le fond, ils ont aussi contribué à alimenter un féminisme abolitionniste qui se déclare héritier quasi exclusif de la pensée butlérienne.

Le féminisme abolitionniste serait-il couronné, chronologiquement, par l'adoption de la convention internationale visant l'exploitation de la prostitution d'autrui (1949)? Autrement dit, la cause abolitionniste, inscrite au programme des revendications pour l'égalité des droits au cours du premier xx^e siècle, ne serait-elle spécifique qu'aux féminismes de la « première vague¹⁹ »? Le coup formel porté au vieux système réglementariste (article 6 de la convention internationale de 1949) à l'issue du Second Conflit mondial marque un tournant. La mobilisation abolitionniste, victorieuse en principe, se dégonfle. En dépit des apparences, le débat public sur la prostitution est pourtant loin d'être clos. Il ressurgit, çà et là, à l'occasion de nouveaux

18. Sur le militantisme féministe des hommes : JACQUEMART Alban, *Les hommes dans les mouvements féministes. Socio-histoire d'un engagement improbable*, Rennes, PUR, 2015.

19. Sur la périodisation des féminismes, et les métaphores qui l'accompagnent : GUBIN Éliane, « De l'histoire des femmes aux études genre », texte publié in *Bilans critiques et historiographiques en histoire contemporaine, Cahiers du CRHDI*, Bruxelles, 2005, réédité in *Choisir l'histoire des femmes*, Bruxelles, éditions de l'ULB, 2007, p. 65 ; OFFEN Karen, « "Eruptions and Flows". Thoughts on Writing a Comparative History of European Feminisms 1700-1950 », in SOGNER Solvi, HAGEMANN Gfo (dir.), *Women's Politics and Women in Politics*, Bergen, universiti Bergen, 2006, p. 291.

scandales ou de nouveaux projets de loi. Avec plus ou moins de vitalité, le discours moral des féministes sur la prostitution survit d'une vague à l'autre, traversant presque sans heurts l'épisode de la révolution sexuelle. Le renouvellement ou la permanence des prémisses du débat public sur la prostitution, pensée au prisme de l'oppression sexuelle plutôt qu'à celui de l'inégalité des droits par une nouvelle génération de militantes, reste toutefois une histoire à écrire.

État de la question

Au-delà de l'histoire des mouvements proprement dits, les sources du féminisme permettent d'éclairer un champ historique peu exploré dans l'historiographie francophone, celui des conceptions militantes des sexualités et de leur contrôle social²⁰. Cette problématique s'inscrit au cœur d'une réflexion plus large sur le pouvoir, intense dans les recherches sur les sexualités depuis la fin des années 1970, qui font usage du concept de « genre » pour l'éclairer. Les travaux de l'anthropologue Gayle Rubin ont largement contribué à théoriser l'approche²¹. Même si l'articulation entre « genre » et « sexualités » reste impensée en France jusqu'à la fin des années 1970, des auteurs français, comme Michel Foucault, l'ont très certainement inspiré²². L'impact de cette réflexion sur l'historiographie anglo-saxonne, puis internationale, des femmes, du genre et des sexualités est considérable.

Dans les années 1980, la pensée sur les sexualités qui, en mobilisant le concept de « genre » fait apparaître une réflexion sur l'oppression, suscite de vives polémiques, dans les cercles universitaires et militants, étroitement imbriqués²³. Les débats sur la violence sexuelle, la prostitution et la pornographie font rage en Angleterre et aux États-Unis. On assiste à une *sex war* entre un féminisme qui lutte contre la prostitution et la pornographie, signes ultimes de la domination masculine par la sexualité, à un féminisme qui refuse de définir entièrement la sexualité par la violence ou l'oppression. En publiant *Penser le sexe* en 1984, Gayle Rubin donne les assises théoriques à ce second courant²⁴. Les désaccords s'expriment autour d'une motivation

20. CORBIN Alain, « La mauvaise éducation de la prostituée au XIX^e siècle », *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, n° 34, 1987, réédité in *Le Temps, le désir et l'horreur*, Paris, Aubier, 1991, p. 107.

21. RUBIN Gayle, « The Traffic in Women. Notes on the Political Economy of Sex », in Rayna REITER (dir.), *Toward an anthropology of Women*, Monthly Review Press, 1975, p. 157-210. Le texte est traduit par Nicole-Claude MATHIEU en 1998 : RUBIN Gayle « L'économie politique du sexe : Transactions sur les femmes et systèmes de sexe/genre », *Les cahiers du CEDREF*, n° 7, 1998.

22. Entretien de Gayle S. RUBIN avec Judith BUTLER, paru aux États-Unis sous le titre « Sexual Traffic », *Differences*, 1995. Traduit de l'américain par Éliane Sokol, in RUBIN Gayle et BUTLER Judith, *Marché au sexe*, Paris, EPEL, 2001, p. 11-62.

23. Sur le lien entre militance et recherches, on peut également citer les travaux pionniers de WEEKS Jeffrey, *Sex, Politics and Society. The regulation of sexuality since 1800*, 2^e éd., Londres et New-York, Longman, 1989.

24. RUBIN Gayle, « Thinking Sex : Notes for a Radical Theory of the Politics of Sexuality », in VANCE Carol S., *Pleasure and Danger : Exploring Female Sexuality*, éd. Routledge and Keagan Paul, 1984. Traduit de l'américain par Flora BOLTER, in RUBIN Gayle et BUTLER Judith, *Marché au sexe*, Paris, EPEL, 2001, p. 66-139.

commune : la recherche d'égalité. D'un côté comme de l'autre, c'est la même critique féministe des conceptions essentialistes de la sexualité qui inspire la lecture profondément antagoniste des questions sexuelles, comme la prostitution, vue par les unes comme une « violence », par les autres comme un « travail ».

La controverse est bien là, dès lors qu'on se propose d'en faire l'histoire. Jusqu'à la fin des années 1990, la lutte contemporaine autour des questions sexuelles fait émerger des approches différentes des sexualités féminines, de leurs régulations, et du positionnement des féministes à cet égard, dans l'histoire²⁵. Des historiennes américaines, comme Judith Walkowitz, Linda Gordon et Ellen Carol Dubois questionnent la façon dont les féministes ont, pendant près d'un siècle et demi, conceptualisé les « dangers » de la sexualité (« sexual danger »), comme un moyen d'organiser la résistance à l'oppression sexuelle. Elles montrent comment les féministes, en faisant de la prostitution le symbole par excellence de celle-ci, en viennent à défendre des politiques répressives à l'égard des femmes issues de milieux populaires, dont des prostituées²⁶. Cet angle d'approche, qui pointe les dérives d'une approche moraliste dans le débat contemporain, est discuté par d'autres historiennes féministes, actives dans la campagne anti-porno et opposées aux théories de Gayle Rubin, comme Sheila Jeffreys et Margaret Jackson²⁷. Leur engagement militant visant à dénoncer l'oppression sexuelle dont les femmes sont toujours victimes s'affilie à l'histoire de la résistance féministe au double standard moral qui commence à la fin du XIX^e siècle.

Les recherches sur l'histoire des sexualités, et plus spécifiquement du positionnement des féministes sur les questions qu'elles posent, se déploient, en dépit des polémiques. Elles contribuent à nuancer les approches, et approfondir la compréhension du débat contemporain. On peut citer notamment la contribution de Lucy Bland au numéro de la revue *The Women's History Review* (1992) dédié à l'histoire des sexualités, de son contrôle social et des résistances qu'il suscite. En faisant allusion aux désaccords des historiennes féministes sur la façon d'appréhender la campagne des féministes anglaises pour la fermeture des bordels et l'expulsion des prostituées, Lucy Band fait le constat qu'aucune de ces approches historiques ne tente de comprendre *pourquoi* des femmes ont adopté cette position plus répressive *et* l'ont pensée comme féministe. Cette recherche mobilise plusieurs facteurs explicatifs,

25. DUGGAN Lisa, « From Instincts to Politics: Writing the History of Sexuality in the U.S. », *The Journal of Sex Research*, vol. 27, n° 1, février 1990, p. 102.

26. WALKOWITZ Judith, « Male Vice and Feminist Virtue: Feminism and the Politics of Prostitution in Nineteenth-Century Britain », *History Workshop*, n° 13, 1982, p. 79-93 ; DUBOIS Ellen Carol, GORDON Linda, « Seeking Ecstasy on the Battlefield: danger and pleasure in Nineteenth Century Feminist Sexual Thought », *Feminist Studies*, 1983, p. 7-25.

27. JEFFREYS Sheila, *The Spinster and her Enemies: Feminism and Sexuality 1880-1930*, Londres, Pandora, 1985 ; JACKSON Margaret, *The Real Facts of Life: Feminism and the Politics of Sexuality c1850-1940*, Londres, Taylor & Francis, 1994.

dont les croyances religieuses, les conceptions féministes de l'espace privé/public, et les stratégies féministes selon les niveaux d'échelle²⁸.

Si les historiennes du féminisme en Europe continentale ont consacré quelques chapitres aux discours sur la sexualité, ces questions n'ont pas ouvert un champ d'études aussi florissant qu'Outre-Manche²⁹. En France notamment, les cercles militants, faute de liens évidents avec la recherche historique sur les sexualités, n'ont pas contribué à stimuler, de manière aussi passionnée, des investigations nouvelles. Aussi, à la même période, la discipline historique en général reste assez peu perméable aux catégories d'analyse, privilégiant à l'étape de la problématisation, celles de l'enquête et l'écriture³⁰.

En tout état de cause, au début des années 1990, les perspectives changent. Les historiennes des femmes en Europe continentale, enthousiasmées par l'article de Joan Scott portant sur le genre comme catégorie d'analyse historique³¹, affirment que l'histoire a moins besoin de nouvelles sources que de nouveaux questionnements³². Au même moment, en Belgique, France et Suisse, quelques thèses et un certain nombre de publications dévoilent pourtant des richesses documentaires inconnues (ou peu connues) d'un chantier, jusqu'alors inexploré et pourtant prometteur : l'histoire des féminismes³³. Longtemps collectées par les militantes elles-mêmes, soucieuses de garder des traces de leur mouvement, les archives du féminisme sont désormais rendues visibles pour la communauté historienne (création de centres spécialisés, publication de guides de sources). Ces initiatives ouvrent des voies d'investigation originales. Rapports d'association, correspondance, revues féministes révèlent une parole inédite sur la prostitution, trop souvent ignorée des historien-ne-s des sexualités dont l'archive, pour le XIX^e et une

28. BLAND Lucy, « "Purifying" the Public World : feminist vigilantes in late Victorian England », *Women's History Review*, vol. 1, n° 3, 1992, p. 397-412.

29. CHAPERON Sylvie, « Contester normes et savoir sur la sexualité (France-Angleterre, 1880-1980) », in GUBIN Éliane, JACQUES Catherine, ROCHEFORT Florence, STUDER Brigitte, THÉBAUD Françoise, ZANCARINI-FOURNEL Michelle (dir.), *Le siècle des féminismes*, Paris, Les éditions de l'Atelier/éditions ouvrières, 2004, p. 333.

30. REBREYEND Anne-Claire, « Comment écrire l'histoire des sexualités au XX^e siècle ? Bilan historiographique comparé français/anglo-américain », *Clio*, n° 22, 2005, p. 185-209.

31. SCOTT Joan, « Gender : a useful category of historical analysis », *American Historical Review*, vol. 91, n° 5, 1986, p. 1053-1075 (traduction française : SCOTT Joan, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du GRIF*, 1988, n° 37-38, p. 125-153).

32. GUBIN Éliane, « Histoire des femmes, histoire du genre », *Sextant*, n° 2, 1994, p. 89-103 cité in *Choisir l'histoire des femmes*, op. cit., p. 53. 10 ans plus tard, un ouvrage collectif est dédié à la problématique genre et pouvoir : BARD Christine, BAUDELLOT Christian, MOSSUZ-LAVAU Janine, *Quand les femmes s'en mêlent. Genre et pouvoir*, Paris, La Martinière, 2004.

33. Pour la France : KLEJMAN Laurence, ROCHEFORT Florence, *L'égalité en marche. Le féminisme sous la Troisième République*, Paris, Des Femmes/Presses de la FNISP, 1989 ; BARD Christine, *Les filles de Marianne*, op. cit. ; COVA Anne, *Maternité et droits des femmes en France, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Anthropos, 1997 ; CHAPERON Sylvie, *Les années Beauvoir, 1945-1970*, Paris, Fayard, 2000. Pour la Suisse : KÄPPELI Anne-Marie, *Sublime croisade. Éthique et politique du féminisme protestant (1875-1928)*, Genève, Zoé, 1990. Pour la Belgique, la parution de *Féminismes*, n° 1, *Sextant*, 1994, puis JACQUES Catherine, *Les féministes belges et les luttes pour l'égalité politique et économique 1918-1968*, Bruxelles, Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts, 2013 ; CARLIER Julie, *(Trans) national networks, political identities and individual trajectories*, op. cit.

grande partie du ^{xx}^e siècle, est résolument masculine (police, médecins, justice, moralistes, etc.³⁴).

Depuis la fin des années 1970, dossiers judiciaires, rapports d'experts, archives de police, scrutés à la loupe par les historiens des régulations sociales³⁵, ont contribué à enrichir l'historiographie sur la prostitution, profondément marquée par *Les filles de noce* d'Alain Corbin³⁶. La densité des sources a inspiré plusieurs approches. Les historien-ne-s de la police ont contribué à éclairer les pratiques administratives qui entourent le contrôle de la prostitution³⁷. Celles-ci ont aussi retenu l'attention des spécialistes des guerres³⁸. La prostitution est une affaire de police. La prostitution des mineures est une affaire de justice. Les sexualités jugées « irrégulières » et leur contrôle social sont au cœur des études sur la délinquance juvénile³⁹. Enfin, l'histoire des femmes et du genre n'ignore plus ce thème de recherche⁴⁰. L'amplitude de cette historiographie constitue le préalable indispensable à l'étude du débat public sur la prostitution.

34. CORBIN Alain, « Les prostituées du ^{xix}^e siècle et le "vaste effort du néant" », *Communications*, n° 44, 1986, réédité in *Le Temps, le désir et l'horreur, op. cit.*, p. 118.

35. Toujours discutée, la notion de « régulations sociales » est au cœur des problématiques étudiées par les équipes du CERHIO (université d'Angers) et du CHDJ (UCL), au sein desquelles s'est inscrite cette recherche.

36. CORBIN Alain, *Les filles de noce, misère sexuelle et prostitution aux ^{xix}^e et ^{xx}^e siècles*, Paris, Flammarion, 1978. Alain Corbin a inspiré plus d'une étude sur la réglementation de la prostitution, en Belgique, France et Suisse. Outre de nombreux mémoires de licence ou de maîtrise, citons, pour exemples : DE SCHAEFDRIJVER Sophie, « Reglementering van prostitutie, 1844-1877 : opkomst en ondergang van een experiment », *Revue belge d'histoire contemporaine*, vol. 16, n° 3-4, 1985, p. 473-506 ; DUPONT-BOUCHAT Marie-Sylvie, « Entre tolérance et répression : l'attitude des autorités civiles et religieuses face à la prostitution en Belgique du Moyen-Âge à nos jours », in *Prostitution et traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle : qui, quoi, pourquoi?*, Bruxelles, ministère fédéral de l'Emploi et du Travail, 2001, p. 51-87 ; HUBERTY Colette, KEUNINGS Luc, « La prostitution à Bruxelles au ^{xix}^e siècle », *Les Cahiers de la Fonderie*, n° 2, avril 1987, p. 3-21 ; TARAUD Christelle, *La prostitution coloniale : Algérie, Tunisie, Maroc (1830-1962)*, Paris, Payot et Rivages, 2003 ; CAIROLI Alberto, CHIOABERTO Giovanna, ENGEL Sabina, *Le déclin des maisons closes. La prostitution à Genève à la fin du ^{xix}^e siècle*, Genève, Zoé, 1987 ; JAVET Danielle, *La prostitution à Lausanne au ^{xix}^e siècle*, Lausanne, université de Lausanne, 1984 ; ULRICH Anita, *Bordelle, Strassendirnen und bürgerliche Sittlichkeit in der Belle Epoque*, Zürich, Druckerei Schulthess, 1985. Concernant l'historiographie anglo-saxonne, notons l'incontournable WALKOWITZ Judith, *Prostitution and Victorian Society: women, class and the State*, Cambridge, Cambridge University Press, 1980. Pour un aperçu historiographique : GILFOYLE Timothy J., « Review Essay. Prostitutes in History. From Parables of Pornography to Metaphors of Modernity », *The American Historical Review*, vol. 104, n° 1, 1999, p. 117-141.

37. KEUNINGS Luc, « L'affaire de la traite des blanches. Un aspect de la prostitution urbaine en Europe occidentale au ^{xix}^e siècle », in CHAUMONT Jean-Michel, MACHIELS Christine (dir.), *Du sordide au mythe. L'affaire de la traite des blanches (Bruxelles, 1880)*, Presses universitaires de Louvain, 2009, p. 17-44 ; BENABOU Erica M., *La prostitution et la police des mœurs au ^{xviii}^e siècle*, Paris, Perrin, 1987 ; BERLIÈRE Jean-Marc, *La police des mœurs sous la Troisième République*, Paris, Le Seuil, 1992.

38. MAJERUS Benoît, « La prostitution à Bruxelles pendant la Grande Guerre : contrôle et pratique », *Crime, histoire et sociétés*, vol. 7, n° 1, 2003, p. 5-42 ; OLIVIER Cyril, *Le vice ou la vertu. Vichy et les politiques de la sexualité*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2005 ; MEINEN Insa, *Wehrmacht und Prostitution im besetzten Frankreich*, Brême, Temmen, 2002 (publié en français : *Wehrmacht et prostitution sous l'Occupation (1940-1945)*, Paris, Payot, 2002).

39. Voir, par exemple, les contributions réunies dans MACHIELS Christine, PIERRE Éric (dir.), *La prostitution des mineur(e)s au ^{xx}^e siècle*, n° 10, *Revue d'histoire de l'enfance irrégulière*, 2008.

40. BARD Christine, TARAUD Christelle (dir.), *Prostituées*, n° 17, *Clio*, 2003.

Car débat public il y a. Les recherches sur les sexualités ne l'ignorent plus en Europe francophone, qui se sont inspirées des travaux de Gayle Rubin et de Judith Butler. Leurs traductions récentes témoignent de l'activation contemporaine d'une réflexion sur l'articulation « genre » et « sexualités », apportant un éclairage sur le débat public contemporain⁴¹. Ainsi, peut-on lire dans *Vacarme* en 2003, à propos d'un entretien réalisé avec Judith Butler sur les controverses qui ont secoué le féminisme américain : « Les formes de blocage qu'elle [Judith Butler] décrit [...] offrent un écho troublant à l'actualité des questions sexuelles en France. Les outils qu'elle propose à leur dépassement, à la fois théoriques et singulièrement sensibles aux expressions concrètes des relations de genre et de domination, y ouvrent une forme de respiration. On en ferait bien ses armes⁴². »

Dans le champ des recherches sur l'histoire des féminismes, l'actualité de la controverse nous invite plus spécifiquement à revisiter plus d'un siècle et demi de débat public, au prisme d'une double approche de l'histoire des femmes, comme objets de répression et sujets de résistance, avec les ambiguïtés que l'on connaît. Ce n'est pas le débat passionné, mais bien la boîte à outils qu'il a fait émerger, qui contribue aux questionnements (en amont), plus qu'à la mise en forme (en aval) de l'enquête, réalisée à partir des sources du féminisme. Cette recherche, affiliée à une historiographie anglosaxonne déjà bien rôdée, mais inédite au regard des sources peu explorées selon cette optique, ne se veut pas simplement illustrative, mais bien généalogique, en ce sens qu'elle est véritablement constitutive du présent⁴³.

Sources et méthodes

Cette recherche a pour point de fuite l'intersection entre les « mouvements sociaux » et le « politique ». Elle propose une lecture combinée d'approches issues de deux historiographies : l'histoire des régulations sociales et l'histoire des féminismes. L'une et l'autre procurent une méthodologie spécifique pour l'appréhension des écrits féministes sur la prostitution. Analysés comme « pratiques discursives », contribuant à alimenter l'expertise sur les sexualités jugées « déviantes », ils apportent « une meilleure compréhension de la façon dont les experts, tout comme les profanes, approchaient les problèmes sociaux, d'un point de vue à la fois intellectuel et institutionnel⁴⁴ ». Perçus

41. On note plus particulièrement les travaux d'Éric Fassin en sciences politiques, dont *Le sexe politique. Genre et sexualités au miroir transatlantique*, Paris, éd. EHESS, 2009 ; *Liberté, égalité, sexualités : actualité politique des questions sexuelles*, Paris, Belfond/Le Monde, 2003 (réédition augmentée, octobre 2004).

42. « Une éthique de la sexualité. Entretien avec Judith Butler, réalisé par Éric Fassin & Michel Feher », *Vacarme*, 22, hiver 2003, p. 44-51.

43. C'est également cette démarche d'histoire généalogique qui a présidé à la rédaction de MACHIELS Christine, NIGET David, *Protection de l'enfance et paniques morales*, Paris, éditions Fabert, 2012.

44. L'approche de l'expertise criminologique sur les sexualités jugées « déviantes » est, du point de vue des questionnements, exportable à l'expertise militante. BECKER Peter, « Weak Bodies? Prostitutes and the Role of Gender in the Criminological Writings of 19th century German Detectives and Magistrates », *Crime, Histoire & Sociétés*, vol. 3, n° 1, 1999, p. 45.

comme le témoignage d'une expérience militante, implicite ou explicite, ils éclairent aussi, en creux, l'histoire des mouvements féministes (leaders, stratégies, influences, répertoires d'action, etc.).

L'approche croisée implique une complexification de la grille d'enquête. La principale difficulté rencontrée au moment de son élaboration tient à l'allure clairsemée des archives produites par des personnalités ou des associations féministes. La recherche est tributaire du caractère éphémère ou oublié des mobilisations, et, lorsqu'elles sont pérennes ou connues, des états incomplets de collection. Comment concilier la disparité des sources avec l'exigence d'une démarche comparative et transnationale? L'historiographie existante supplée quelques fois la recherche inédite et l'enrichit⁴⁵. Elle ne contribue toutefois pas à combler toutes les zones d'ombre de l'histoire. Le fait d'alterner le questionnaire (traits communs/divergences ou connexions/réseaux) et les niveaux d'échelle constitue une bonne manière de sortir de l'impasse méthodologique. La diversité des points de vue permet de suivre près d'un siècle de débat public, au détour des épisodes de son histoire les mieux documentés, les plus significatifs aussi au regard de la problématique.

La dispersion des sources est compensée par leur diversité: livres, brochures, pamphlets, enquêtes, revues, coupures de presse, dossiers documentaires, rapports de congrès ou d'association, archives et papiers privés, résumés de conférence, notes au vol, correspondance officielle ou confidences. Une lecture croisée de ces documents donne à voir, sur un même épisode de la controverse, le décalage entre le discours idéologique, le pragmatisme associatif et les convictions personnelles. Chacun de ces écrits témoigne à sa façon de la mobilisation sociale, avec ce qu'elle suppose de résistances, de stratégies et de mobiles sous-jacents. Plus que les trajectoires individuelles des féministes abolitionnistes, qui méritent à coup sûr d'être écrites⁴⁶, ce sont les dimensions collectives de l'engagement militant qui ont retenu l'attention.

L'étude des campagnes féministes sur la prostitution qui se déploient tout au long du xx^e siècle révèle, par extension, l'histoire d'une controverse, lue au travers des archives d'un mouvement social, et pensée comme « un objet interdiscursif où les arguments adverses sont constamment présents à l'horizon de l'argumentation⁴⁷ ». Les sources internes des associations et des personnalités féministes dévoilent un débat public émaillé de moments de tension, et de doutes, liés tout à la fois au contexte sociopolitique, aux tournures et volte-faces de la joute opposant les réglementaristes aux abolitionnistes, mais aussi à l'histoire des mouvements proprement dits, traversés par des dilemmes et des impératifs tactiques. L'option abolitionniste des

45. ALLEN Ann Taylor, « *Lost in translation?* », *op. cit.*, p. 88.

46. Le travail de recherche d'Anne-Marie Käppeli s'inscrit davantage dans cette perspective biographique. KÄPPELI Anne-Marie, *Sublime croisade*, *op. cit.*

47. RENNES Juliette, « Analyser une controverse. Les apports de l'étude argumentative à la science politique », in BONNAFOUS Simone, TEMMAR Malika (dir.), *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, Paris, Ophrys, 2007, p. 93.

féministes connaît donc, selon le moment, plusieurs visages, tantôt contradictoires, tantôt concomitants. Ce sont précisément ces moments de tension, jalonnant l'évolution temporelle du débat public, qui façonnent la structure de cette étude en six épisodes, regroupés en deux étapes : les héritages et fondements d'une vocation abolitionniste (1860-1919) et le développement du féminisme abolitionniste (1920-1960).